

Jacques **CHIRON**, agriculteur biologique en Loire Atlantique, administrateur pour Biolait et Biocoop.

De 6 à 600 producteurs

Entreprise de l'économie sociale et solidaire, Biolait a été créé en 1994 à l'initiative de 6 producteurs du Morbihan et de la Loire-Atlantique.

A cette époque, très peu de collecte de lait "bio" existait. Ces producteurs ont fait le choix de créer leur propre outil de collecte et de négoce avec l'objectif de structurer durablement la filière sans exclure de territoires.

L'organisation regroupe **aujourd'hui 30% des producteurs de lait bio au niveau national**.

C'est une organisation 100% bio.

Biolait SAS, c'est

- 600 exploitations adhérentes ;
- 1100 producteurs ;
- 103 millions de litre de collecte en 2012 ;
- Premier collecteur de lait biologique français ;
- 52 départements collectés ;
- Collecte multi-territoriale et structurante pour la filière ;
- Plus de 50 transformateurs livrés ;
- Plus de 200 produits et marques de produits laitiers biologiques fabriqués avec du lait de Biolait ;
- 47 salariés, dont 25 chauffeurs.

Une entreprise de l'économie sociale et solidaire

L'activité principale de Biolait est l'achat du lait des producteurs, il collecte, regroupe l'offre puis vend aux transformateurs (de l'usine au fromager artisanal) selon leurs besoins en lait bio.

C'est le **premier collecteur français de lait biologique de vache, dont l'activité est à 100% dédiée à cette filière**, il approvisionne, à ce jour, plus d'une cinquantaine de transformateurs.

Soucieux d'une juste répartition de la valeur ajoutée entre chaque acteur, Biolait entend développer des partenariats impliquant transformateurs et distributeurs dans une relation respectueuse de chaque associé. Il a ainsi signé un contrat avec Système U, basé sur ces valeurs.

Ce qui différencie Biolait d'une laiterie classique, outre son activité 100% bio, est le travail mené en interne sur la gouvernance pour que chacun des agriculteurs adhérents à la structure possède du pouvoir sur les décisions prises. La transparence constitue le maître mot du fonctionnement interne de Biolait vis-à-vis de ses producteurs-associés.

Biolait, bien que constitué sous forme de SAS, a un **fonctionnement de type coopératif** en reversant 95% minimum du résultat aux producteurs.

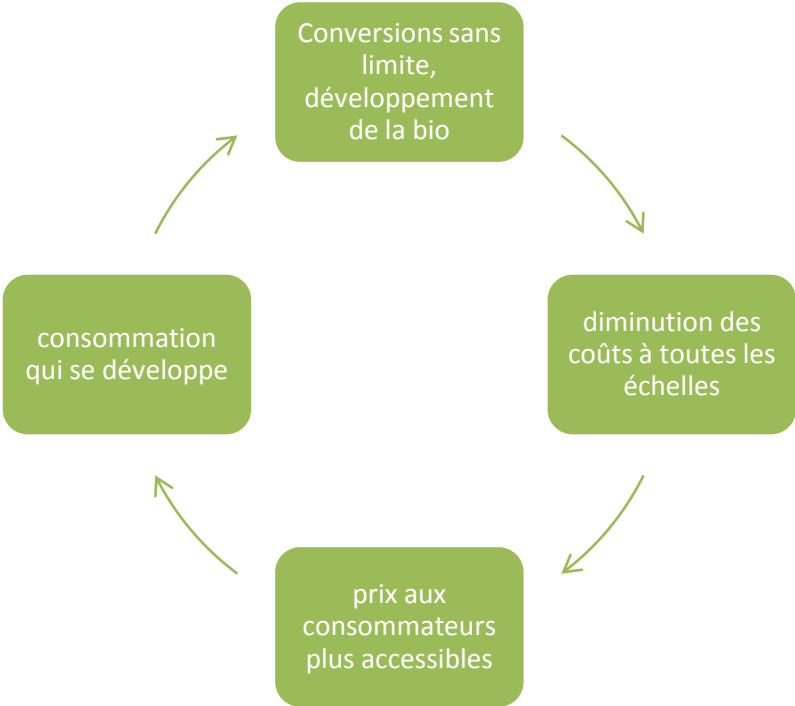
Les producteurs sont payés le même prix, quelque soit leur situation géographique.

Cette solidarité s'exprime aussi par **la mise en place de collectes dans des territoires difficiles**. Biolait permet en effet à tous les producteurs sur le territoire français, d'être collectés et payés en bio, ce qui est parfois difficile. Il leur permet ainsi de continuer leur activité de producteur biologique.

Vers un cercle vertueux du développement de la bio

L'objectif premier de Biolait, depuis sa création, c'est le développement de la bio selon le cercle vertueux détaillé ci-dessous, en opposition au cercle vicieux présenté ensuite:

Marché équitable : cercle vertueux



Marché de niche : le cercle vicieux

